

## **4 avril 1992, 25.000 personnes (handicapés, familles, associations ...) répondent à l'appel de l'A.P.F.**

*Au cours d'une rencontre avec Monsieur Frautschi, membre du conseil d'administration de l'Association des Paralysés de France, Messieurs Bénéteau et Tronchon font le point sur les suites de ce spectaculaire rassemblement.*

**A.R.S. :** *Qu'en est-il, aujourd'hui, des revendications exprimées le 4 avril ?*

**M. F. :** Comme l'a écrit Monsieur Boulinier (Président de l'A.P.F.), il y a une évolution positive sur le problème des auxiliaires de vie puisque 800 à 1000 nouveaux postes devraient être ouverts avant fin 1992.

Ceci grâce à une somme de 30 millions, débloquée par le Ministère du Travail, et moyennant l'acceptation par les conseils généraux d'une participation égale ou voisine ... ce qui est très loin d'être acquis aujourd'hui.

Le dossier est dans les mains de M. Gillibert.

Il y a aussi évolution positive dans le cadre des aides techniques et de l'appareillage, sujet sur lequel depuis des années l'A.P.F. interroge les Pouvoirs publics.

Il semble que les choses bougent : huit sites expérimentaux pour l'aide à la vie autonome seront créés en France, avec centres de bilan, d'essai, d'expérimentation, d'aides techniques.

Le partenariat de l'A.P.F. sera sollicité avec les conseils généraux, la C.N.A.M., la Mutualité Française ...

Par contre, il y a grande insatisfaction sur les ressources et allocations complémentaires (A.A.H. : Allocation Adulte Handicapé, A.C.T.P. : Allocation Compensatrice Tierce Personne).

Là, c'est le point mort. Monsieur Teulade, Ministre des Affaires Sociales, est d'accord pour dire qu'il trouve les revendications de l'A.P.F. justifiées ... mais il ajoute qu'il ne peut rien faire.

Reste en discussion (cela fera peut-être l'objet de rencontres à partir de septembre), la question des fonds publics accordés aux établissements pour handicapés afin de maintenir la qualité de leurs services.

Enfin, point mort aussi en ce qui concerne l'évolution des Cotorep. Aucune résolution à l'horizon.

**A.R.S. :** *Y a-t-il un calendrier mis en place pour toutes ces questions ?*

**M.F. :** Plus ou moins, mais il faut bien avoir à l'esprit que nous sommes dans une situation globalement difficile : peu de moyens à prévoir dans des budgets plutôt resserrés ... et la perspective des prochaines élections législatives qui freinent certaines décisions.



Au 1er rang, au milieu,  
M. Paul Boulinier,  
Président de l'A.P.F.,  
au second rang,  
M. Gérard Bénéteau

**A.R.S. :** *Quel bénéfice alors tirer d'une manifestation si réussie ?*

**M.F. :** Tout d'abord, on a vu, en masses, des handicapés dans la rue.

On avait peut-être oublié qu'eux aussi pouvaient exprimer des droits, avec dignité, certes, mais aussi avec vigueur.

D'autre part, ce rassemblement a traduit la poussée des associations. Dans les années trente, il n'existait pratiquement rien. Aujourd'hui, elles sont nombreuses, imaginatives et combatives.

**A.R.S. :** *Les associations ont mis en place un certain nombre de services grâce à leurs fonds propres. N'y-a-t'il pas un risque que l'Etat cesse ainsi d'exercer des responsabilités qui sont les siennes ?*

**M.F. :** Vous avez raison, les associations doivent servir d'aiguillon et, à travers quelques réalisations " exemplaires ", inciter l'Etat à assumer ses propres charges ... à prendre le relais.

Mais il est vrai que les associations ont souvent une technicité particulière, une qualité des prestations et des services et une volonté de dimension humaine que le " public " n'a pas forcément.

**A.R.S. :** *Ne pensez-vous pas aussi qu'il y a une évolution dans les demandes des handicapés : ils aspirent moins à avoir des droits particuliers qu'à avoir accès aux mêmes droits que les autres ?*

**M.F. :** C'est vrai et c'est, par exemple, le sens du combat actuel pour permettre l'accès des handicapés au parking des Champs Elysées.

**A.R.S. :** *On a entendu, dans la manifestation, beaucoup de slogans hostiles à Monsieur Gillibert dont on venait d'apprendre le maintien dans le nouveau gouvernement. Qu'en pensez-vous ?*

**M.F. :** L'arrivée de Monsieur Gillibert au gouvernement avait représenté un grand symbole ... et un grand espoir.

Il y a crainte, pour certains, aujourd'hui, qu'elle ne soit qu'un alibi.

**A.R.S. :** *L'A.R.S. a fait du partenariat une de ses lignes motrices d'action. C'est particulièrement vrai avec l'A.P.F. Avez-vous un sentiment à exprimer sur cette collaboration ?*

**M.F. :** Une telle attitude est capitale.

Il y a, en France, 5 millions d'handicapés, si l'on inclut dans ce chiffre les handicaps dus à l'âge.

C'est donc une grande force si nous pouvons oeuvrer en commun, comme c'est le cas avec vous.

Tous ensemble, nous pourrons ainsi faire reculer la paralysie du coeur.

**RAPPEL / RAPPEL / RAPPEL / RAPPEL / RAPPEL / RAPPEL / RAPPEL**

**Chaque 1er et 3ème jeudi du mois, de 10h00 à 12h00,  
Madame Bocher, Assistante Sociale détachée de l'A.P.F.  
auprès de l'A.R.S., reçoit vos appels au 45 08 04 00.**

Elle a pu, assez souvent, apporter réponse aux questions posées  
et notamment orienter vers les services de l'A.P.F..

Elle souhaiterait vivement connaître l'avis des personnes  
qu'elle a pu aider ou orienter.

N'hésitez pas à lui écrire (à l'A.R.S.) pour lui faire connaître vos réactions.



**En tous les cas, toute l'équipe de l'A.R.S. se réjouit de la collaboration  
active qu'elle mène avec elle.**